

UNION EUROPEENNE

Taxation des vins et spiritueux

Le tableau récapitulatif ci-après reprend les droits d'accises et autres taxes de consommation éventuelles ainsi que la TVA applicables aux vins, aux boissons spiritueuses et aux produits intermédiaires.

Les autres boissons fermentées ("vins" de fruits, cidre, poiré) et les bières sont exclues du champ d'application de ce document. Les taux spécifiques en vigueur dans certaines îles (Açores, Madère, Canaries, anglo-normandes, grecques) ne sont pas mentionnés dans ce tableau. Par ailleurs, les droits d'accises applicables dans les Etats membres sont fréquemment modifiés. Pour connaître les taux en vigueur dans la Communauté, contactez le Service Réglementaire UBIFRANCE (Sandra PAPET- Tél. : 04.96.17.25.86).

DEFINITIONS

La directive communautaire n° 92/83 du 19 octobre 1992 relative à l'harmonisation des structures des droits d'accises sur l'alcool et les boissons alcooliques a établi les **définitions fiscales** suivantes :

Vins tranquilles :

Tous les produits relevant des codes NC 2204 et 2205, à l'exception du vin mousseux :

- ayant un titre alcoométrique acquis excédant 1,2 % vol, mais n'excédant pas 15% vol, pour autant que l'alcool contenu dans le produit fini résulte entièrement d'une fermentation,
- ayant un titre alcoométrique acquis excédant 15 % vol, mais n'excédant pas 18% vol, pour autant qu'il ait été obtenu sans aucun enrichissement et que l'alcool contenu dans le produit fini résulte entièrement d'une fermentation.

(Dans un souci de clarté, les dénominations « vin » reprises dans ce document correspondent aux produits d'un titre alcoométrique supérieur ou égal à 8,5 % vol)

Vins mousseux :

Tous les produits relevant des codes NC 2204 10, 2204 21 10, 2204 29 10 et 2205 qui :

- sont présentés dans des bouteilles fermées par un bouchon « champignon » maintenu à l'aide d'attaches ou de liens ou ont une surpression due à l'anhydride carbonique en solution égale ou supérieure à 3 bars,
- ont un titre alcoométrique acquis excédant 1,2 % vol, mais n'excédant pas 15 % vol, pour autant que l'alcool contenu dans le produit fini résulte entièrement d'une fermentation.

Spiritueux (alcool éthylique) :

On entend par alcool éthylique:

- tous les produits qui ont un titre alcoométrique acquis excédant 1,2 % vol et qui relèvent des codes NC 2207 et 2208, même lorsque ces produits font partie d'un produit relevant d'un autre chapitre de la nomenclature combinée,
- les produits qui ont un titre alcoométrique acquis excédant 22 % vol et qui relèvent des codes NC 2204, 2205 et 2206,
- les eaux-de-vie contenant des produits en solution ou non.

Produits intermédiaires :

Produits d'un titre alcoométrique acquis excédant 1,2 % vol, mais n'excédant pas 22 % vol, et qui relèvent des codes NC 22 04, 22 05 et 22 06 autres que les bières, les vins, les boissons spiritueuses, les autres boissons fermentées mousseuses ou non.

A titre d'exemple, les vins doux naturels et les vins de liqueur appartiennent à cette catégorie.

Il est rappelé que l'assiette de la TVA comprend les droits d'accises et les taxes d'emballages éventuellement applicables.

PRODUITS/TAXES PAYS	VINS TRANQUILLES		VINS MOUSSEUX		SPIRITUEUX		PRODUITS INTERMEDIAIRES	
	ACCISES (par litre)	TVA	ACCISES (par litre)	TVA	ACCISES (par LAP *)	TVA	ACCISES (par litre)	TVA
ALLEMAGNE en Euro	0	19 %	1,36 €	19%	13,03 €	19%	≤ 15 % vol : non mousseux = 1,02 € mousseux = 1,36 € > 15 % vol = 1,53 €	19%
AUTRICHE en Euro	0	20 %	0	20 %	10,00 €	20 %	0,73 €	20 %
BELGIQUE en Euro	≤ 8,5 % vol = 0,1487 € > 8,5 % vol = 0,4710 €	21 %	≤ 8,5 % vol = 0,1487 € > 8,5 % vol = 1,6113 €	21 %	17,522354 €	21%	<u>Non mousseux:</u> ≤ 15 % vol = 0,7437 € > 15 % vol = 0,9916 € <u>Mousseux :</u> 1,6113 €	21 %
BULGARIE en lev bulgare 1€ ≈ 1,9558 BGN	0	20%	0	20%	11 BGN	20%	0 ,90 BGN	20%
CHYPRE en Euro	0	15 %	0	15 %	5,9801 €	15 %	0,45 €	15 %
DANEMARK en couronne danoise 1 € ≈ 7,4590 DKK	> 6% vol et ≤ 15 % vol = 6,87 DKK 15 à 22 % vol = 9,20 DKK	25 %	9,20 DKK	25 %	150 DKK	25 %	> 15 à 22 % vol : Non mousseux = 9,20 DKK Mousseux : 12,26 DKK	25 %
ESPAGNE en Euro	0	18%	0	18%	8,3025 €	18%	≤ 15 % vol = 0,3332 € > 15 % vol = 0,5553 €	18%
ESTONIE en Euro	0,7311 €	20 %	0,7311 €	20%	14,18 €	20 %	1,562 €	20%
FINLANDE en Euro	2,83 €	23%	2,83 €	23%	39,40 €	23%	≤ 15 % vol = 3,44 € > 15 % à 22 % vol = 5,68 €	23%
FRANCE en Euro	0,0355 €	19,6 %	0,0878 €	19,6 %	15,1447 € (+ 1,60 € si > 25 % vol)	19,6 %	2,2351 € (Vins doux naturels : 0,5640 €)	19,6 %
GRECE en Euro	0	23%	0	23%	24,50 €	23%	1,02 €	23%
HONGRIE (au 01/11/11) en forint hongrois 1€ ≈ 291.43 HUF	8 HUF **	25% (27% au 01/01/12)	149,60 HUF	25% (27% au 01/01/1 2)	spiritueux à base de fruits: 289,9 HUF autres spiritueux: 414,15 HUF	25% (27% au 01/01/1 2)	232 HUF	25% (27% au 01/01/1 2)
IRLANDE en Euro	≤ 15% vol = 2,6224 € > 15% vol = 3,8052 €	21%	5,2448 €	21%	31,13 €	21%	<u>Non mousseux :</u> ≤ 15% vol = 2,6224 € > 15% vol = 3,8052 € <u>Mousseux :</u> 5,2448 €	21%
ITALIE en Euro	0	21 %	0	21 %	8,0001 €	21 %	0,6851 €	21 %

* par Litre d'Alcool Pur

** les droits d'accises sont supprimés mais un prélèvement de 8HUF/l destiné au contrôle et à la promotion des vins hongrois est maintenu

Sandra PAPET - Tél.: 04 96 17 25 86

sandra.papet@ubifrance.fr

PRODUITS/TAXES PAYS	VINS TRANQUILLES		VINS MOUSSEUX		SPIRITUEUX		PRODUITS INTERMEDIAIRES	
	ACCISES (par litre)	TVA	ACCISES (par litre)	TVA	ACCISES (par LAP*)	TVA	ACCISES (par litre)	TVA
LETTONIE en lats letton 1€ ≈ 0,7092 LVL	0,45 LVL	22%	0,45 LVL	22%	9,40 LVL	22%	≤ 15 % = 0,45 LVL > 15 % = 0,7 LVL	22%
LITUANIE (1€ ≈ 3,4528 LTL) En Euros/litas lituanien	≤ 8,5 % = 0,1537 € > 8,5 % = 0,5742 €	21%	≤ 8,5 % = 0,58 LTL ≤ 15 % = 1,98 LTL > 15 % = 3,04 LTL	21%	44,16 LTL	21%	≤ 15 % = 0,5742 € > 15 % = 0,8816 €	21%
LUXEMBOURG en Euro	0	12 % (≤13 % vol) ou 15 % (autres)	0	15 %	2,231 € + 8,1805 € (taxe de consommation)	15 %	≤ 15 % vol = 0,4710 € > 15 % vol = 0,6693 €	15 %
MALTE en Euro	0	18 %	0	18 %	12,5 €	18 %	1,50 €	18 %
PAYS-BAS en Euro	≤ 8,5 % = 0,3528 € > 8,5 % à 15 % = 0,7056 € > 15 % = 1,2275 €	19 %	≤ 8,5 % = 0,4563 € > 8,5 % = 2,4058 €	19 %	15,04 €	19 %	Non mousseux : ≤ 15% vol = 0,8714 € > 15% vol = 1,2275 € Mousseux = 2,4058 €	19 %
POLOGNE en zloty polonais 1€ ≈ 3,9465 PLN	1,58 PLN	23 %	1,58 PLN	23 %	49,60 PLN	23 %	3,18 PLN	23 %
PORTUGAL en Euro	0**	13%, 10% pour Madère et les Açores	0**	23%, 16% pour Madère et les Açores	10,3157 €**	23%, 16% pour Madère et les Açores	0,6007 €**	23%, 16% pour Madère et les Açores
Rép. TCHEQUE en couronne tchèque 1€ ≈ 24,28 CZK	0	20%	23,40 CZK	20%	285 CZK	20%	23,40 CZK	20%
ROUMANIE (1 € ≈ 4,2068 RON) en Euro	0	24%	0,3405 €	24%	7,50 €	24%	1,65 €	24%
Royaume-Uni en livre sterling 1 € ≈ 0,8921 GBP	> 5,5 et ≤ 15 % vol = 2,4123 GBP > 15 % vol = 3,2161 GBP	20%	> 5,5 % et < 8,5 % vol = 2,3355 GBP ≥ 8,5 % vol = 3,0899 GBP	20%	25,52 GBP	20%	≤ 15 % vol non mousseux (> à 5,5% vol) = 2,4123 GBP Mousseux (> à 8,5% vol) = 3,0899 GBP > 15 % vol = 3,2161 GBP	20%
SLOVAQUIE en Euro	0	20 %	0,7966 € ≤ 8,5 % = 0,5642 €	20 %	10,80 €/hl	20 %	0,8298 €	20 %
SLOVENIE en Euro	0	20 %	0	20 %	10 €	20 %	1 €	20 %
SUEDE en couronne suédoise 1 € ≈ 9,095 SEK	Vins de 8,5 % = 15,41 SEK > 8,5% à 15% = 21,58 SEK > 15% à 18% = 45,17 SEK	25 %	Vins de 8,5 % = 15,41 SEK > 8,5% à 15% = 21,58 SEK > 15% à 18% = 45,17 SEK	25 %	501,41 SEK	25 %	≤ 15 % = 27,20 SEK > 15 % et ≤ 22 % = 45,17 SEK	25 %

* par Litre d'Alcool Pur

** en sus des accises, taxe de promotion de 0,0135 € par bouteille de 0,75 l + estampille (0,0050€ par bouteille de 0,75l de vin ou 0,015€ par bouteille de 0,75l de spiritueux)

Sandra PAPET - Tél.: 04 96 17 25 86

sandra.papet@ubifrance.fr

